



1717, rue Fleetwood
Laval (Québec) H7N 4B2

Téléphone:
450 978-1513
Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca
reception@sregionlaval.ca

Dans ce numéro:

1. Mot du président, p. 1;
2. Assemblée générale du 20 janvier 2015...p. 2;
3. Négociation nationale 2015, p. 3;
4. Plan d'action-mobilisation, ensemble prêt pour l'action!, p. 4;
5. Perfectionnement : mise à jour décentralisée, p. 5;
6. 7^e concours, la persévérance a aussi un visage, p. 5,
7. Colloque pédagogique..., p. 6;
8. Comité d'action du SERL contre la violence p. 7;
9. Comité au niveau de l'école pour les élèves HDAA (clause 8-9.05), p. 7;
10. C'est l'encre qui doit couler, pas le sang, p. 8
11. Élections en Grèce , p. 8

Le Fer de lance

1. Mot du président

Chers membres du SERL,

Les 15 et 16 décembre derniers étaient déposées à Québec les offres patronales en vue du renouvellement de la convention collective nationale. Vous avez pu en prendre connaissance, entre autres, lors de l'assemblée générale tenue le 20 décembre dernier. Il est important de souligner et de retenir que ces propositions sont le fruit d'une vaste consultation tenue par le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) auprès du ministère, des gestionnaires de commission scolaire et des directions d'école et de centre. Ce dépôt n'est pas une vue de l'esprit de quelques fonctionnaires mais bien de ce que la partie patronale identifie comme étant la volonté du milieu. Il existe un gouffre profond entre la vision patronale et celle proposée par les représentants des enseignantes et des enseignants.

L'éducation: un investissement pour l'avenir

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), via le dépôt syndical, propose au gouvernement des solutions pour améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants et, par le fait même, pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Nos propositions s'intègrent dans une perspective d'avenir positive du système d'éducation au Québec. La réussite des élèves est au cœur de notre engagement quotidien. Pour les enseignantes et les enseignants des syndicats affiliés à la FAE, l'éducation est un investissement pour l'avenir du Québec. À l'opposé, les propositions déposées par la partie patronale s'inscrivent dans une perspective économique. Le système d'éducation est perçu comme une dépense et il faut en rationnaliser les coûts au maximum. À titre d'exemple, en quoi le fait de retirer les moyennes par groupe, d'augmenter les ratios ou de retirer la pondération à priori favoriseraient-elles la réussite des élèves? Que visent réellement ces trois propositions? Poser la question, c'est y répondre; le dépôt patronal n'est, en fait, qu'une série de récupérations d'ordre économique d'un gouvernement qui gère à courte vue.

Soif de contrôle des directions

Ce dépôt met aussi en relief le désir des directions d'école et de centre de s'approprier un plus grand droit de gestion sur l'horaire des enseignantes et enseignants.

Cela aurait, semble-t-il, un effet positif sur les taux de réussite... Il est permis d'en douter. En quoi le fait d'éliminer le temps de nature personnelle favoriserait-il la réussite éducative? Les directions se croient-elles plus compétentes que les milliers d'enseignantes et enseignants qui œuvrent au quotidien auprès de leurs élèves? Augmenter le droit de gestion des directions sur le personnel enseignant n'a jamais fait progresser les taux de réussite.

Suite du mot du président au verso

Mot du président...

Campagne de désinformation du MELS

De plus, la FAE s'est insurgée contre la campagne de désinformation du ministère de l'Éducation qui met de l'avant le fait que les enseignantes et les enseignants sont rémunérés pour 35 heures de travail alors qu'ils ne le sont que pour 32 heures. La partie négociatrice patronale ment effrontément en affirmant qu'elle ne souhaite que modifier le lieu d'assignation. En fait, elle veut augmenter votre tâche de trois heures par semaine, tout en vous laissant avec le même salaire. Non seulement, nos salaires n'arrivent pas à suivre les augmentations liées au coût de la vie, mais cette proposition aura pour effet réel une diminution salariale. Il est hors de question que nous restions muets devant une telle attaque.

Vers une privatisation de l'éducation?

Le Premier ministre, Philippe Couillard, disait en décembre dernier, avoir un plan pour le milieu de l'éducation qui s'étendait jusqu'en 2025... Si ce plan est calqué sur les propositions déposées par le CPNCF, il y a lieu de s'inquiéter! Quand on place ensemble les pièces du casse-tête, on ne peut en arriver qu'à un seul constat : les conditions de travail des enseignantes et enseignants et, parallèlement, les conditions d'apprentissage des élèves, iront en se détériorant.

Conséquemment, il est à prévoir qu'il sera de plus en plus difficile d'offrir un enseignement de qualité et que la privatisation de l'éducation ira en augmentant. Les écoles privées prendront de plus en plus de place au Québec mettant encore plus de pression sur le système public déjà à cours de ressources. Faut-il le rappeler, le gouvernement refuse obstinément de revoir le financement public des écoles privées. Mais peut-être est-ce là la vraie intention du gouvernement? Accélérer la mise en place d'un système scolaire à deux vitesses, comme monsieur Couillard l'a déjà fait au système de santé!

L'éducation pour défendre notre vision

L'éducation, c'est l'avenir d'une société. Imposer des restrictions aussi sévères et proposer des solutions aussi rétrogrades, c'est hypothéquer l'avenir de nos jeunes qui seront appelés à former la société de demain. Nous le savons tous, l'accès à une éducation de qualité et gratuite favorise le développement d'une société juste, égalitaire et prospère. Le gouvernement, le ministère de l'éducation, les commissions scolaires et les directions d'école l'auraient-ils oublié?

Nous ne baisserons pas les bras aussi facilement, le gouvernement nous trouvera devant lui pour lui rappeler qu'une société éduquée est une société riche. Les enseignantes et les enseignants des syndicats affiliés à la FAE y croient et ils sont prêts à défendre cette vision!

Guy Bellemare

Président par intérim



2. Assemblée générale du 20 janvier 2015 *Une participation appréciée!*

C'est avec colère et consternation que plus de 500 enseignantes et enseignants réunis en assemblée générale ont pris connaissance des propositions patronales en vue du renouvellement de la convention collective nationale.

Les membres du SERL nous ont transmis un message clair: ces **propositions sont inacceptables** et les enseignantes et enseignants sont **prêts pour une mobilisation sans précédent**. Des informations vous parviendront très bientôt sur une première phase d'un plan d'action. Soyez prêts!

3. Négociation nationale 2015 -Manifestation de l'alliance FIQ-FAE

Unis au sein de l'alliance FIQ-FAE, un millier de membres de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ont manifesté le 27 janvier dernier à Montréal.

Les déléguées et délégués des deux fédérations qui assistaient à une rencontre intersyndicale en ont profité pour dénoncer les offres du gouvernement dans le cadre de la négociation qui nous a notamment proposé un gel salarial de deux ans et de maigres augmentations de 1 % par année pendant trois ans ainsi qu'un report de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans.

Ces offres considérées comme un affront par la FIQ et la FAE ne couvrent même pas l'inflation. Rappelons-nous que le 28 octobre dernier, l'Alliance FAE-FIQ avait demandé au gouvernement un rattrapage salarial de 4,5 % pour récupérer le pouvoir d'achat perdu depuis 2004, une hausse salariale minimale de 2 % par année, équivalente à l'inflation, ainsi qu'une prime d'attraction et de rétention de 1 % par année. Loin d'être des demandes excessives, l'alliance FIQ-FAE considère quelles sont amplement méritées.

Alors que le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, fait toujours preuve d'intransigeance, comme si les dés étaient pipés d'avance, les déléguées et les délégués présents ont fait savoir qu'ils n'accepteraient pas d'offres qui engendreraient un appauvrissement des employés de l'État.

Lors d'un discours attendu, le président de la FAE, monsieur Sylvain Malette, a déclaré: « les enseignantes et les enseignants et les professionnelles en soins méritent beaucoup mieux. Ils contribuent à éduquer et à soigner la société québécoise. Le gouvernement doit le reconnaître ».

L'alliance FIQ-FAE regroupe près de 65 000 professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires et 32 000 enseignantes et enseignants travaillant dans les établissements de santé et d'éducation publics québécois.



4. Plan d'action-mobilisation: ensemble prêts pour l'action!

Les membres réunis en Conseil fédératif de négociation (CFN) ont entériné le plan d'action-mobilisation (phase 1) visant à appuyer de façon concrète la négociation nationale et dénoncer les offres scandaleuses présentées à la partie syndicale par le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF).

Nous vous acheminons avec cette parution du Fer de Lance, une première communication action-mobilisation sous forme de communiqué qui s'intitule « **Opération Action-négo** ». Pourquoi ce nom? Simplement pour montrer au trio médical qui nous gouverne que nous aussi, comme personnel enseignant, « on opère! » Ce communiqué (sur papier bleu) explique les actions à poser et les périodes de mise en œuvre de celles-ci. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure que se développera notre plan d'action et de mobilisation.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE IMPLICATION ET SUR VOTRE MOBILISATION
POUR RENDRE CE PLAN INCONTOURNABLE!**

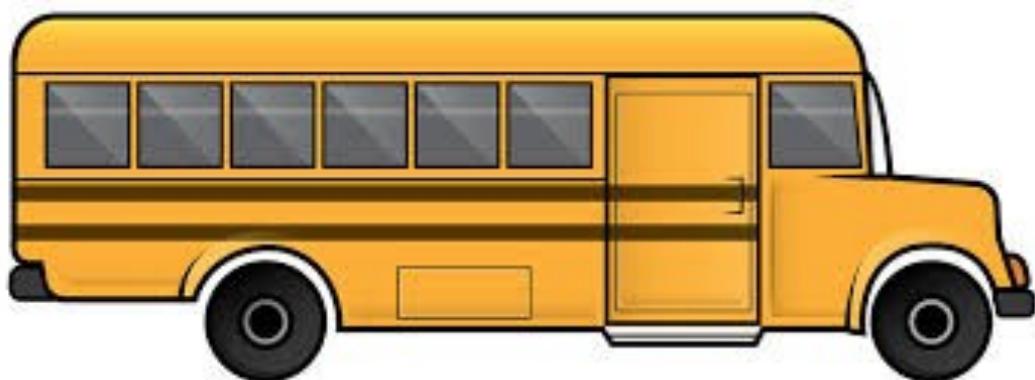
Nouvelle de dernière heure

MANIFESTATION À MONTRÉAL DEVANT LES BUREAUX DU PREMIER MINISTRE COUILLARD

***** 9 FÉVRIER 2015 À 17 H. *****

Vous souhaitez y participer ? **Communiquez avec le SERL au 450 978-1513 avant le 6 février** afin de **réserver votre place** pour que nous puissions prévoir le nombre de boîtes à lunch et d'autobus requis. Les amis, conjointes et conjoints sont les bienvenus!

N'oubliez pas qu'il n'y a pas de mauvaise température, il n'y a que de mauvais vêtements ! ☺



5. Perfectionnement Mise à jour décentralisée

Rappelons que, selon le *Plan de gestion relatif au perfectionnement* au point 3.4.4, le conseil de participation enseignante (CPE) doit préparer un bilan des activités de perfectionnement (mise à jour décentralisée) réalisées. Ce bilan doit être **déposé au plus tard le 31 mai** aux Services éducatifs secteur jeunes.

Ce bilan doit inclure:

- Toutes les activités prévues jusqu'au 30 juin 2015 (annexes 3B et 3C du plan de gestion).
- Une copie de la décision du CPE qui approuve ce bilan.

Vous retrouverez le *Plan de gestion* ainsi que ses différentes annexes sur le site du SERL: www.sregionlaval.qc.ca, onglet Perfectionnement.



Attention

Si vous omettez de le transmettre dans le délai prescrit (au plus tard le 31 mai), vous ne recevrez pas les sommes engagées par votre école pour la mise à jour décentralisée.

Rappelez-vous que le CPE est **décisionnel** en ce qui a trait aux activités de mise à jour décentralisée.

Mise en garde

Vous ne pouvez pas inclure au bilan: les frais de suppléance permettant de travailler aux plans d'intervention ou de réaliser des portraits de classe dans le cadre de l'approche RAI.

Pour toute question, nous vous prions de **communiquer avec Frédéric Sauvé**, responsable du perfectionnement, au 450 978-1513.

6. 7^e concours: La persévérence a aussi un visage.

La date butoir du septième concours *La persévérence a aussi un visage* approche à grands pas. Vous avez une ou un élève qui se distingue par sa persévérence? Vous pouvez jouer un rôle essentiel dans son parcours scolaire. Nous vous invitons à soumettre sa candidature dans l'une des cinq catégories : éducation des adultes, formation professionnelle, francisation, formation à distance ou établissement pénitentiaire. Il ou elle pourrait mériter **une bourse de 500 \$**.

Vous avez jusqu'au **6 février 2015, à 17 h**, pour remplir un formulaire. Vous pouvez le faire sur le site Internet de la FAE, le poster directement à la FAE, l'envoyer par télécopieur au 514 666-7764 ou par courriel à madame Nathalie Martin, à n.martin@lafae.qc.ca.

Pour tous les détails du concours, visitez le www.lafae.qc.ca/perseverance.

Parce que persévérer, c'est déjà réussir!



7. Colloque pédagogique: Le SERL encore plus près de ses membres!

C'est le 23 janvier dernier qu'a eu lieu notre 4^e édition du colloque pédagogique du SERL sous le thème: « LA PÉDAGOGIE: ça nous appartient »! Il nous apparaît donc opportun de dresser un portrait de cette activité.

On ne peut plus attendu par nos membres, ce colloque pédagogique s'est déroulé dans un esprit de franche camaraderie. D'ailleurs, l'évaluation faite par les participantes et participants nous indique que cette activité a été fort appréciée, notamment parce qu'elle permettait aux profs de se ressourcer dans un cadre convivial.

Les conférencières et conférenciers ont su, par la diversité des sujets, intéresser l'ensemble des congressistes. Quelques commentaires provenant des membres enseignant à la formation professionnelle nous indiquaient qu'ils auraient apprécié qu'un plus grand nombre d'activités et de kiosques soient mieux adaptés à leur réalité. Nous l'avons noté et prendrons cela en compte lors d'une prochaine édition.

Les performances des artistes invités (Maryvonne Cyr et les Zapartistes) lors des activités d'ouverture et de clôture ont été fort remarquées: à croire qu'elles ont touché leur cible puisque les rires se sont fait entendre à de nombreuses occasions.

Malgré la température fraîche de certaines salles de conférence (un classique, semble-t-il...), nous affichons un constat positif. Le temps du colloque, les enseignantes et enseignants de Laval se sont réappropriés leur fierté d'être enseignant; leur professionnalisme y était célébré!



8. Le comité d'action du SERL contre la violence envers les enseignantes et les enseignants

Un grand merci aux enseignantes et aux enseignants qui sont venus nous rencontrer au kiosque du comité tenu lors du Colloque pédagogique du SERL. Sachez que vos «histoires de violence» serviront à alimenter les travaux des membres du comité et seront utilisées comme inspiration à l'élaboration de capsules d'information concernant la violence en milieu de travail.

Avis de recherche



Vous avez vécu de la violence en milieu de travail de la part d'un élève, d'un parent ou d'une direction d'école ou de centre? Vous souhaitez témoigner de ce que vous avez vécu? Nous vous invitons à communiquer avec Manon Lafrance, conseillère syndicale, au 450 978-1513.

9. Comité au niveau de l'école pour les élèves HDAA (clause 8-9.05)

Il est déjà temps de penser à l'année scolaire 2015-2016! Depuis plusieurs années, pour vous faciliter la tâche, le SERL met à votre disposition une série de documents vous permettant de répondre au mandat du comité:

D) Le comité a pour mandat de faire des recommandations à la direction de l'école sur tout aspect de l'organisation des services aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, au niveau de l'école, notamment sur :

- les besoins de l'école en rapport avec ces élèves;*
- l'organisation des services sur la base des ressources allouées par la commission en tenant compte des besoins pouvant survenir en cours d'année : modèles de services, critères d'utilisation et de distribution des services.*



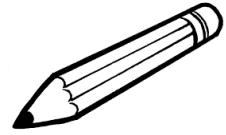
Pour que le comité puisse remplir son mandat, vous devez compiler les besoins de votre groupe pour la prochaine année scolaire, ce qui permettra ensuite à vos représentants d'élaborer des recommandations à présenter à la direction de votre école.

Les documents mentionnés plus haut sont disponibles sur le site Internet du SERL sous l'onglet *EHDAA* et vous sont proposés à titre indicatif. Vous pouvez les employer tels quels ou les modifier à votre guise pour les adapter à vos besoins.



10. Pétition de « Reporters sans frontières »

C'est l'encre qui doit couler, pas le sang.



Le massacre des journalistes de Charlie Hebdo constitue une atteinte des plus graves à nos libertés. Ce jour noir de l'histoire de la presse mondiale met en évidence la violence extrême à laquelle sont soumis ceux qui osent critiquer ou simplement interroger la religion. Une démarche bien trop souvent qualifiée de « blasphématoire » par des pouvoirs extrémistes.

Nous appelons à une mobilisation générale contre tous les prédateurs de la liberté de presse qui, invoquant des motifs religieux, perpètrent des horreurs contre les journalistes et les dessinateurs. Lorsque des groupes radicaux tirent à vue dans des rédactions, en France comme en Irak ou au Pakistan, ce sont les droits des populations qui sont visés.

Des extrémistes se sentent encouragés par les politiques répressives menées par certains États. Quand le créateur d'un site Internet est condamné à 1 000 coups de fouet en Arabie saoudite pour « insulte à l'islam », quand un journaliste afghan échappe de peu à la peine de mort pour « blasphème », quand des pays lancent une offensive pour instaurer une notion de « diffamation des religions » en droit international, nos libertés sont en péril.

Bilan 2015 de *Reporters sans frontières* (pour les 16 premiers jours de 2015)

- 8 Journalistes tués
- 0 Net-citoyens et citoyens-journalistes tués
- 177 journalistes emprisonnés
- 177 net-citoyens emprisonnés

Pour que ce soit l'encre qui coule et pas le sang, nous appelons les responsables politiques, sociaux et religieux épris de liberté à résister à tous ceux qui veulent entraver nos droits les plus fondamentaux.

Pour signer la pétition, nous vous invitons à consulter le site Internet de *Reporters sans frontières*.

Source : Reporters sans frontières
<http://fr.rsf.org/petitions/charlie/petition.php?lang=fr>

11. Élections en Grèce: le peuple contre l'austérité

Saviez-vous que dimanche dernier, lors des élections législatives, le peuple grec a porté au pouvoir un parti dit de gauche, le Syriza? Son dirigeant, Alexis Tsipras, a promis de mettre fin au programme d'austérité hérité du gouvernement conservateur précédent. Après cinq années d'austérité, « d'humiliation et de souffrance » imposées par les créanciers internationaux de la Grèce: l'Union européenne et le Fonds monétaire international. C'est la première fois qu'un gouvernement hostile aux politiques d'austérité est élu en Europe. Peut-être une inspiration pour l'Amérique?



Rédaction:
André Arsenault
Guy Bellemare
Manon Lafrance
Micheline Roby
Frédéric Sauvé

Collaboration:
Joanie St-Hilaire